

Forums pour l'entourage

## quelle décision ?

Par Profil supprimé Posté le 21/01/2019 à 10h23

Bonjour, mon fils de 25 ans revient habiter chez moi, je m'aperçois qu'il possède un sac avec de l'herbe, un sachet avec 40 g de poudre blanche et une vingtaine de comprimé marqués GOLD.  
j'ai fouillé dans sa messagerie et voit une correspondance avec des rendez vous , des questions plus ou moins codées. Il n'a pas l'air en forme, a l'air fatigué. Je pense qu'il consomme et qu'il revend...  
Notre relation a toujours été compliquée, mais je ne sais pas quoi faire. Montrer que je sais en mettant tout sur son bureau ? Le prendre entre 4 yeux? appeler les flics? Je suis perdu et je voudrais garder l'équilibre familial...  
Bon courage dans vos vies

### 3 réponses

---

Moderateur - 22/01/2019 à 10h51

Bonjour,

De fait vous "savez" et vous pourrez difficilement faire l'impasse sur ce que vous savez déjà.

Je n'ai pas à vous dire quelle décision vous devez prendre mais je vous propose les éléments suivants.

Pour en parler vous pouvez partir de ce que vous voyez, c'est-à-dire de l'état dans lequel il est, pour lui donner une chance de se confier à vous (à moyen terme, pas forcément du "premier coup" ). Faites part de votre inquiétude pour lui, montrez que vous êtes prêt à l'aider mais vous ne pourrez le faire que s'il le souhaite (vous n'êtes pas son "sauveur" ).

Préparez-vous à ce qu'il vous mente. S'il ne souhaite pas parler c'est ce qui risque d'arriver. Là il sera difficile de faire la part des choses. Focalisez-vous sur ce qui se voit. Ne vous focalisez pas forcément sur le fait qu'il mente sauf s'il se moque manifestement de vous. Le mensonge est parfois une "protection" pour lui ou pour vous, parfois une "manipulation" pour pouvoir continuer à faire ce que l'on fait.

Soyez patient : il faut surtout lui donner un espace pour réfléchir par lui-même et cela prend du temps. Cela se passera plutôt mal si vous êtes tout le temps sur son dos à lui dire ce qu'il devrait faire d'après vous. Vous créerez plus d'opportunités si vous arrivez à créer un dialogue où chacun est respecté dans ce qu'il a à dire et dans sa position.

Néanmoins réfléchissez à votre cadre. Quelles sont vos limites ? Qu'êtes-vous prêt à accepter ou refuser ? Que se passera-t-il s'il ne respecte pas ce cadre ? Ne "promettez" pas des sanctions que vous n'êtes pas

capable de mettre en œuvre sinon vous vous décrédibiliserez. Explicitez vos règles peut l'aider. Les règles ne sont pas là pour contraindre l'autre à faire telle ou telle chose mais pour créer un espace de liberté et de compromis où chacun puisse vivre et cohabiter.

Pour information, s'il fait du trafic, sur le plan légal vous n'êtes pas responsable ni complice même s'il habite chez vous tant que vous n'acceptez pas de cadeaux, d'argent provenant du trafic et tant que vous ne facilitez en rien ce trafic. Par contre vous êtes exposé à une perquisition chez vous si la police venait à connaître son activité.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 22/01/2019 à 16h11

Merci infiniment de vos conseils, ça calme un peu la tempête dans mon cerveau. Nous avons parlé ce midi... il a d'abord nié, puis il disait juste oui à ce que je disais. J'ai l'impression qu'une certaine confiance c'est mise en place, je ne l'ai pas jugé, je lui ai juste dis qu'il pouvait mieux faire... a suivre je serais attentif, j'espère tout en n'étant pas dupe.

Merci encore

Moderateur - 22/01/2019 à 16h18

Re-bonjour,

Je vous en prie. Merci pour votre retour.

La glace a été brisée, c'est un premier pas. Ne vous attendez pas forcément à des miracles à court terme mais si une certaine confiance s'est installée c'est favorable pour vos prochains dialogues. Cela ne doit pas être un sujet de tous les jours mais votre attention à son égard doit vous permettre de détecter quand cela ne va pas trop ou quand c'est le moment de parler.

Pour information vous pouvez aussi consulter gratuitement des professionnels pour être accompagné dans votre dialogue avec votre fils. Vous pouvez notamment être reçu en tant que parent dans une Consultation jeune consommateurs (CJC). Vous trouverez les coordonnées des CJC les plus proches en utilisant le champ de recherche qui est au bas de notre article sur les CJC :

<http://www.drogues-info-service.fr/-aide-aux-jeunes-et-a-leur-entourage>

Cordialement,

le modérateur.